

# DIRECTIVES SHINBUDO MAA

Suite à de nombreux incidents, nous nous permettons de vous faire parvenir la présente directive que nous vous demandons de respecter scrupuleusement.

## INTRODUCTION

Notre salle a dernièrement subi passablement de dépravations sans parler d'usages intempestifs par des personnes inconnues de la direction du dojo, sans que nous soyons avertis. De fait, nous sommes dans l'obligation de durcir la réglementation immédiatement.

## CONTEXTE

Shinbudo Martial Arts Academy n'est pas une salle communale à disposition de qui veut, mais une propriété privée qu'il convient de respecter. Les utilisateurs sont chaleureusement accueillis mais doivent respecter un certain nombre de règles élémentaires en tant qu'invités. Récemment, le local et du matériel divers ont subi des dégâts entraînant près de 5000 CHF de frais que nous devons payer de notre poche. En outre, nous avons constaté que de plus en plus de gens utilisent la salle, et ceci sans prendre la peine de demander une quelconque autorisation, sans mentionner que certaines personnes n'ont même pas payé de cotisation.

## MESURES

### 1) DEGATS

A l'avenir, toute personne / section provoquant des dégâts se verra facturer ceux-ci par Shinbudo Martial Arts Academy. Nous rappelons que vous disposez en principe d'une assurance-ménage qui couvre ce genre de frais, il vous suffit de déclarer le sinistre à votre assurance.

**Les personnes ne nous déclarant pas un sinistre se verront interdire l'accès au dojo jusqu'à nouvel ordre.**

### 2) UTILISATION DU DOJO SANS AUTORISATION

Sur le principe, les possesseurs de clefs n'ont pas le droit de prêter cette dernière à une tierce personne. Si nécessaire, une clef est disponible au magasin NOXX.

Si vous désirez utiliser la salle en dehors des heures planifiées (ref. site internet Shinbudo), vous devez nous prévenir 48 heures à l'avance au mail [info@shinbudo.ch](mailto:info@shinbudo.ch)

Toutes personnes prisent en flagrant délit de non-respect de ces directives, se verront retirer la clef qu'elles possèdent et interdire l'accès au dojo.

Merci de prendre note de ces mesures. Nous sommes convaincus que vous en comprendrez les raisons.

**La Direction SHINBUDO Martial Arts Academy**